



ACCUEIL DE LOISIRS MARCELCAVE

Du 07 Juillet
au
1er Août

2025

Permanence d'information et d'inscription :

Vendredi 6 Juin de 16h00 à 19h00

dans la salle de la mairie, à Marcelcave

✉ aurelie.camerlynck@famillesrurales.org

☎ 03.22.71.13.90



Tarifs et documents à fournir

CENTRE	QF < 700	701 < QF < 1250	1251 < QF
Enfant de la commune scolarisé ou non à Marcelcave	38.20€	42.20€	45.20€
Enfant extérieur à la commune mais scolarisé à Marcelcave	43.20€	47.20€	50.20€
Enfant extérieur à la commune et non scolarisé	113.20€	116.20€	120.20€

Informations

Les tarifs sont en fonction du **quotient familial (QF)**.
 Pour les porteurs de la carte loisirs caf, les aides seront directement déduites des factures (**3€50 par jour et par enfant**).
 Nous acceptons le règlement par espèces, chèques, CESU chèques vacances.
 Renseignez-vous auprès de votre Comité d'Entreprise pour une aide éventuelle.

Seuls les dossiers **complets** entreront en ligne de compte pour l'attribution d'une place

Pour la tarification de la garderie et la cantine, ainsi que la réservation, rapprochez vous de la mairie.

Documents à fournir

- Attestation de votre QF de moins d'un mois pour les ressortissants MSA
 - Autorisation d'accès à CAF Partenaires pour les ressortissants CAF (nous utiliserons CAF Partenaires pour vérifier le QF)
 - Dossier d'inscription de la période d'été
 - Fiche sanitaire 2024-2025 *
 - Photocopie des pages de vaccinations de votre enfant*
- Les documents avec un * ne sont plus à fournir si votre enfant est venu sur les vacances de Printemps 2025

La commune de Marcelcave, la CAF de la Somme et la MSA Picardie subventionnent cet Accueil de Loisirs

